

CHAPITRE HUIT

LE PRÉVOT-MAYEUR PH.-ERN. DE MALEMPRÉ

Issu d'une ancienne famille de magistrats marchois, fils et successeur du prévôt-mayeur Jacques de Malempré (anobli le 2-4-1774,*) décédé le 12-2-1775)²⁾, Philippe Ernest fut admis avocat près la Cour de Marche, le 12-2-1762.³⁾

Alors qu'il dirigeait la Loge de Marche, il portait le titre de Souverain Mayeur, Prévôt et Juge des Domaines et Droits de S.M.

Si, aux Etats, Malempré et les autres membres du Tiers Ordre s'étaient souvent trouvés en opposition avec le Clergé et la Noblesse, avec l'avènement de Joseph II et de ses réformes impopulaires, les rapports entre le Tiers et les deux autres Ordres s'améliorèrent au point de devenir presque cordiaux quand il s'agissait de former un front commun.

C'est ainsi que — vu les croyances catholiques des francs-maçons luxembourgeois — nous ne nous étonnerons point de trouver la signature des MALEMPRÉ, BREIDERBACH et STEIN en bas de la supplique que les Etats adressèrent le 15-12-1781 à l'empereur pour protester contre l'Edit de Tolérance du 19 novembre de la même année. Selon les « supplicants », l'édit risquait de rompre « cette uniformité de doctrine qui depuis les premiers siècles du Christianisme a toujours rassemblé dans un même esprit, ses habitants aux pieds des Autels ». Seul refusait de signer Nicolas Spirlet — pour faire preuve d'une grande largesse de vues, serions-nous tenté de dire — si M. Sprunck n'expliquait pas mieux l'attitude de l'abbé de St-Hubert en le présentant comme « très obséquieux à l'égard de l'empereur ». ⁴⁾

L'entente entre les trois frères en maçonnerie fut également parfaite lors de la signature de la requête envoyée par les Etats, le 5-3-1787, au conseiller Le Clerc pour lui demander d'intervenir au sujet du rétablissement de la procession de l'« Octave ». ⁵⁾

Les choses se gâtèrent à partir du 20 avril de la même année, à l'occasion de l'abolissement des justices seigneuriales et leur remplacement

*) Armes: D'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 étoiles (5) d'or. Casque couronné. Cimier: une étoile d'or, entre un vol coupé, à dextre d'argent, sur azur, à senestre d'azur sur or. Supports: deux lions d'or. ¹⁾